

CONTRAT DE LOCATION DE MOBIL HOME

Entre le soussigné (le locataire) et Mr et Mme POUILLY (les propriétaires), il a été convenu et arrêté ce qui suit.

Le(s) soussigné(e/s/es) accepte(nt) les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper le MOBIL HOME.

Le(s) soussigné(e/s/es) ; (6 personnes maximum)

Nom	Prénom	Date naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Tél.(s) :

Arrivée le **samedi**/...../..... **après 16 heures**

Départ le **samedi**/...../..... **jusqu'à 10 heures**

ATTENTION ! Les départs ne sont pas autorisés avant 8 H du matin.

TARIFS : TTC en euros

Montant de la location	€
Frais de dossier de réservation	10 €
Total du règlement (a remplir)	€

MODE DE REGLEMENT :

Acompte de€ (50 % du montant total de la location et 10 € pour les frais de dossier) lors de la signature du contrat.

Le règlement du solde de la location s'effectue une semaine avant l'arrivée.

Joindre en retour les trois contrats de location signés , accompagné du versement de € (pour l'acompte et les frais de dossier) par chèque à l'ordre : Mr et Mme pouilly tony

Un exemplaire vous sera retourné pour confirmation de la réservation.

Fait à le,.....

Signature (signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le Locataire

Le Propriétaire

Mr et Mme POUILLY tony
103 rue de licques
62890 Bonningues-les-ardres
Tél : 03 21 85 31 68
GSM : 06 29 01 33 78
mail : au-miroir@orange.fr
internet : au-miroir.fr